

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 10 avril 2017 portant affectation au secrétariat général du contrôle général économique et financier

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er};

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er}-III et 4,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Stéphane SAUREL, contrôleur général de 1^{re} classe, est affecté au secrétariat général du contrôle général économique et financier à compter du 9 avril 2017.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 10 avril 2017.

Pour le ministre et par délégation :
*La chef du contrôle général
économique et financier,*
H. CROCQUEVIELLE